

Snes Créteil Info

Snes Créteil Info - www.creteil.snes.edu - Tél. : 01.41.24.80.54 - Fax : 01.41.24.80.61 - 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil cedex

LE 9 AVRIL, NE VOUS ABSTENEZ PAS !

Editorial

Une nouvelle fois, une abstention massive a marqué les dernières élections, ce qui confirme les appréhensions et les inquiétudes sur lesquelles nous n'avons cessé d'alerter nos collègues dans nos circulaires précédentes. Les causes en sont multiples. Manque de visibilité des compétences des départements, méconnaissance des enjeux du scrutin se sont traduits par le désarroi de bon nombre d'électeurs. Une démocratie est bien malade, qui laisse se créer dans le pays un climat délétère conduisant ou à l'indifférence, ou au défaitisme, ou pire au recours au vote d'extrême droite. Pour nous retraités, il n'est pas question de baisser les bras et nous continuons à suivre de très près les dossiers qui nous concernent particulièrement :

- la loi santé, actuellement en commission des affaires sociales, et qui devrait passer en procédure accélérée à l'Assemblée nationale en mai. De nombreux retraités attendent la mise en place du tiers payant, qui ne sera mis en œuvre que très progressivement et tous redoutent l'imposition d'économies drastiques à l'hôpital public qui devraient encore entraîner une compression du personnel insupportable ;
- la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement de la population, dont le financement par les seuls retraités n'est pas acceptable et à laquelle il manque le volet EHPAD (Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) ;
- la situation des complémentaires santé, notamment la MGEN qui annonce des évolutions inquiétantes.

D'une façon générale, le gel des salaires et des pensions se traduit par une baisse régulière du pouvoir d'achat. Dans ce contexte d'austérité qui touche tous les domaines et l'Éducation nationale en particulier, les retraités manifesteront aux côtés des actifs **le 9 avril de la Place d'Italie à l'Assemblée nationale.**



**Le collectif des retraité-e-s
de l'académie de Créteil**

Jeudi 9 avril

9h00 - 11h30

Assemblée générale SFR-FSU 93

Bourse du travail - salle de commission n°1
1 place de la Libération - Bobigny

Vendredi 5 juin

10h00 - 12h30

Table ronde sur la santé en Seine-et-Marne

Espace Saint-Jean
26 place Saint-Jean - 77000 Melun

Jeudi 11 juin

Sortie à Milly-la-Forêt

Lundi 15 juin

10h00 - 16h30

Assemblée Générale

des retraité-e-s de l'académie de Créteil
SNES national- 46 avenue d'Ivry -75013 Paris

TOUS À LA MANIFESTATION LE JEUDI 9 AVRIL

Rendez-vous à 13h00

Place d'Italie (Paris 13^{ème})

en direction de l'Assemblée nationale



**Nous étions déjà présents le 17 mars
à la manifestation des retraités.**

Billet d'humeur

Si tu es pauvre, prends l'autocar !



L'une des mesures les plus modernes de la loi Macron est la libéralisation du transport en autocar. Pas bête, finalement : les pauvres aussi ont le droit de voyager, mais évidemment, l'avion est hors de prix pour eux, le train a considérablement augmenté et ses tarifs, de plus en plus incompréhensibles pour le commun des mortels, vous obligent à prévoir 3 mois à l'avance votre voyage si vous voulez profiter des prix d'appel attractifs pour lesquels la SNCF fait une publicité qui donne vraiment envie de partir en vacances. L'entretien d'une voiture coûte cher, donc la solution, c'est l'autocar ! 10 heures pour faire Paris-Marseille, quand on aime, on ne compte pas... Pendant ce temps-là, les lignes dites non rentables de la SNCF ferment les unes après les autres, privant les salariés d'un service public indispensable, les obligeant à prendre la voiture... ou l'autocar ?

Pendant ce temps-là, on fabrique des voitures électriques pour lutter contre la pollution, qui même avec les multiples bonus restent inaccessibles aux pauvres qui prendront l'autocar qui roule au diesel qu'on veut restreindre pour les particuliers... Cherchez l'erreur !

Martine STEMPER

Amiante, n'hésitez pas à témoigner !

Pendant des années, de nombreux collègues ont été exposés, la plupart du temps sans le savoir à l'amiante. Aujourd'hui, on reconnaît l'existence de maladies liées à l'amiante, on connaît la liste des établissements concernés, mais il est souvent difficile de faire reconnaître comme maladies professionnelles, faute de recoupement possible des informations, les pathologies dont sont victimes les retraités comme les actifs toujours en poste. C'est cependant une des tâches à laquelle les militants siégeant dans les CHSCT (Comité d'hygiène, sécurité et conditions de travail) sont attachés. C'est pourquoi tout témoignage spontané d'un(e) retraité(e) de l'EN sur une pathologie liée à l'amiante qui se serait déclarée avant ou après la retraite, est le bienvenu. C'est par la reconnaissance collective et l'implication de tous qu'on défendra au mieux les droits individuels à la santé. Vous pouvez adresser vos questions sur l'adresse suivante : chsctnes77@gmail.com, ou contacter la section des retraités de l'Académie de Créteil par courrier : 3 rue Guy de Gouyon-du-Verger- 94112 Arcueil.



Martine STEMPER

Vous aimez la musique ?

La Philharmonie de Paris est un vaste lieu destiné à la musique, classique, baroque ou contemporaine. Le jazz y est aussi présent. Venez assister à des conférences, participer à des débats, découvrir des expositions. Située à la Porte de Pantin (métro ligne 5 ou tramway T3B) elle se compose de deux lieux : Philharmonie 1, le nouveau bâtiment conçu par Jean Nouvel et Philharmonie 2, ce que nous appelions « Cité de la musique » conçue par Christian de Portzamparc. Plusieurs orchestres y sont présents : Orchestre de Paris, Ensemble intercontemporain, Orchestre de chambre de Paris, arts florissants, Orchestre national d'Ile-de-France. Mais de nombreux solistes ou formations nationaux ou internationaux s'y expriment également. Le musée de la musique compte environ 1000 instruments ou objets témoins de la variété en Occident depuis le XVII^{ème} siècle. Les expositions présentées cette année : « David Bowie is... » et « Pierre Boulez » à l'occasion des 90 ans de ce compositeur - chef d'orchestre.

Pour choisir, consultez le site : philharmoniedeparis.fr ou téléphonez au 01 44 84 44 84. Le lieu est agréable et avec le printemps qui arrive la promenade dans le parc de la Villette prolonge ou anticipe le plaisir.



Danièle CLAYETTE

ALERTE : la MGEN gardera-t-elle son caractère mutualiste ?

Des décisions lourdes de conséquences seront prises lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 11 avril prochain.

Informez-vous sur notre site : <http://www.creteil.snes.edu/>, rubrique « les personnels » puis « retraités ».

Le point sur ces mesures dans notre prochaine circulaire.

Une journée à Milly-la-Forêt (91) - Jeudi 11 Juin 2015

Un peu d'histoire

Bourg important et actif à l'époque gallo-romaine, Milly fait son apparition dans l'histoire de France au VII^{ème} siècle sous le nom de Maurillac. Fulbert, officier des armées des rois Dagobert I^{er} et Clovis II, en est le Seigneur. Au XII^{ème} et au XIII^{ème} siècle, les rois de France concèdent le domaine aux Sires et Châtelains de Milly. C'est en 1287 que la maison de Milly est fondée, et la ville quitte le domaine de la couronne. Détruite au cours de la guerre de cent ans, Milly est reconstruite au XV^{ème} siècle, notamment l'église, le château et la halle en 1479. La culture des plantes médicinales et aromatiques a fait la richesse et la renommée de la ville. Cette tradition demeure aujourd'hui.

Programme de la journée

10h15 : rendez-vous devant l'église Notre-Dame de l'Assomption, rue St Pierre.



10h30 : visite guidée de la Maison-musée Jean COCTEAU



« C'est la maison qui m'attendait. J'en habite le refuge, loin des sonnettes du Palais Royal. Elle me donne l'exemple de l'absurde entêtement magnifique des végétaux. J'y retrouve les souvenirs de campagnes anciennes où je rêvais de Paris comme je rêvais plus tard, à Paris, de prendre la fuite. L'eau des douves et le soleil peignent sur les parois de ma chambre leurs faux marbres mobiles. Le printemps jubile partout. » a écrit le poète qui a vécu là les dix-sept dernières années de sa vie avec son compagnon Édouard DERMIT. Disparu en 1995, celui-ci a maintenu en l'état le salon, le bureau et la chambre de Jean Cocteau

11h45 : visite guidée de la Chapelle St Blaise des Simples

Construite en 1136, la chapelle faisait partie d'un ensemble « la Maladrerie » destiné à soigner les lépreux. La chapelle échappa à la destruction, et, à partir de 1958, elle fut restaurée et retrouva vie. La décoration des murs est l'œuvre de Jean Cocteau. Jean Cocteau et son compagnon reposent sous la grande dalle, à l'intérieur de la chapelle. Un jardin des simples a été aménagé autour de l'édifice.



13h : repas (Compter 25 euros pour le menu)

15h-17h : balade gourmande au Conservatoire National des Plantes à Parfum, Médicinales et Aromatiques. Près de 2000 espèces à découvrir.

La journée se terminera par une **dégustation de produits à base de plantes** ! Vous pourrez aussi repartir avec votre «menthe poivrée».



Coût de la journée : 25 euros par personne (hors repas)

Envoyer votre chèque à l'ordre de SNES CRETEIL, à l'adresse : Jean-Claude CHARLES, 32 rue de la Chapelle - 77590 Bois-le-Roi -

Accès à Milly

En voiture : en venant de Paris par l'A6, sortie 13 Milly (dernière sortie avant péage) ; covoiturage.

Par le train, à partir de la Gare de Lyon, jusqu'à Melun ou Fontainebleau, puis covoiturage.

Nous vous présenterons le programme de 2015-2016 dans notre prochaine circulaire et au cours de notre AG de juin.

Jean-Claude CHARLES
(tél 01 60 69 19 77 ; jean.claude.charles@wanadoo.fr)